

# Compte rendu de la réunion du CA du "Réveil de la Guye" du 21 décembre 2016.

Présents à cette réunion Messieurs:

Patrick GIVRY, Roger PIERRE, Gérard PIERRE, Serge DUTRION, Gilles BURTEAU, Philippe REYMAN, PECHOUX Daniel, LOREAU Hubert

Excusé : Monsieur :

Hervé MAINTENON, Michel TETU, René DUGARD

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

-1) Organisation du repas dansant du 28 janvier 2017 :

Le prix de revient du repas par personne se décompose ainsi

- Choucroute :	6,50 euros
- Fromage :	0,90 euros
- Désert :	1,20 euros
- Vin blanc :	1,00 euros
- Apéritif :	0,50 euros
- Pain :	0,50 euros
- Nappes et serviettes :	1,50 euros
- DJ :	<u>4,00 euros</u>
<b>Total :</b>	<b>15,60 euros</b>

Le prix du repas est fixé à 25 euros.

Prix des bouteilles sur table : Vin Blanc et rouge 8 euros, Bière 5 euros, Crémant 10 euros.

Distribution des affiches :

Roger PIERRE, Salornay sur Guye.

Hubert LOREAU, St Gengoux, St Huruge, Curtil.

Serge DUTRION, Cormatin, Cortevaix, Bonnay.

Gérard PIERRE, Joney, Genouilly, Germany.

Patrick GIVRY, St André, Sigy

Philippe REYMAN, Massilly

Gilles BURTEAU, Cluny.

Le DJ « LABAUME » animera la soirée pour un montant de 200 euros.

Le CA décide de ne pas maintenir le repas si moins de 50 personnes se sont inscrites avant le 12 janvier.

-2) Le Président informe le CA des versements des subventions par les municipalités.

- Sassangy :	20 euros
- St Huruge :	69 euros
- Genouilly :	50 euros
- Saily :	30 euros
- Salornay :	100 euros
- Bonnay :	50 euros

- St Martin la patrouille : 40 euros
- Joncy : 55 euros
- Total : 414 euros**

Merci à toutes ces municipalités pour l'aide financière précieuse qu'elles apportent à notre association.

-3) Le Ca fixe la date de l'assemblée générale au samedi 4 mars à 9h30 salle polyvalente de Salornay sur Guye.

-4) Bilan de la vente des cartes de pêche :

En 2015, 309 cartes avaient été vendues, en 2016, 388 cartes ont été vendues soit une progression de 79 cartes supplémentaires.

Nous nous félicitons de cette belle progression qui est aussi dû au travail réalisé par l'équipe dirigeante.

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Cartes à 95euros	40	53
Cartes à 73 euros	136	136
Cartes à 32 euros	20	20
Cartes à 20 euros	24	29
Cartes – de 12 ans	34	47
Cartes hebo à 32 euros	7	3
Journalières à 9,70 euros	52	100

-5) Empoisonnement :

Le lâcher de 300 Kg de truites s'effectuera fin février 2017, elles seront achetées à la pisciculture « TEPE »

-6) le Président informe le CA du remplacement de l'imprimante chez le dépositaire de Salornay « Tabac COURTOIS » pour un montant de 111,97 euros cartouches comprises + 35 euros d'installation.

-7) Le CA valide les factures présentées par le trésorier Gérard PIERRE.

1500 euros pour le lâcher de truitelles, 111,97 euros imprimante et 35 euros d'

Pour le président.  
Gilles BURTEAU.